

*Les crédits*

Certains ont essayé de mettre au point un processus de reddition de comptes que les Canadiens et les parlementaires puissent comprendre. Lorsqu'on examine le Budget des dépenses et les Comptes publics, il y a des quantités de documents disponibles. Tout y est, il suffit de bien chercher. Néanmoins, je défie la plupart des Canadiens d'y parvenir même en suivant un raisonnement sans faille. C'est très compliqué! C'est loin d'être facile!

Avec les moyens électroniques et la technologie de l'information dont on dispose actuellement, on devrait avoir un processus d'imputabilité tout à fait transparent qui permette aux Canadiens de tout savoir, un processus pertinent, fiable, compréhensible, logique. Si le gouvernement fixe des objectifs, nos objectifs, et ne les atteint pas, il doit s'expliquer auprès de la population canadienne.

Si, par exemple, nous avons un programme de dépenses au Canada et que les producteurs de céréales de l'Ouest se retrouvent dans une situation extrêmement critique qui bouleverse tous les plans, les Canadiens comprennent. Mais ils veulent que le gouvernement leur dise pourquoi il n'atteint pas ses objectifs d'élimination du déficit. Qu'il leur dise par exemple qu'il ne peut honorer ses engagements parce qu'il s'occupe des agriculteurs ou des pêcheurs de l'Atlantique, ou encore parce qu'il intervient dans une crise majeure qui secoue l'industrie automobile, ce qui change tout le programme.

Cela exigera beaucoup de collaboration de notre part. À propos de responsabilisation, nous devons nous interroger sur la façon de réformer la Chambre, sur la participation des députés au processus, sur les données dont nous disposons pour élaborer ces programmes de dépenses, sans nous contenter des données passées lorsqu'il s'agit des Comptes publics.

Comme le Budget des dépenses est censé être adopté d'ici la fin de la journée, malgré tout ce que nous pouvons dire dans cette enceinte aujourd'hui, est-ce qu'il y a encore quelqu'un qui croit qu'on puisse proposer un amendement visant à modifier un tant soit peu les projets de dépenses du gouvernement?

Nous devons peut-être nous orienter vers un compromis entre le système parlementaire britannique traditionnel et le régime démocratique en vigueur aux États-Unis et ailleurs. Chose certaine, nous nous devons d'aller dans cette direction et de prouver aux Canadiens que nous sommes sérieux quand nous parlons de mettre de l'ordre

dans l'appareil gouvernemental et quand nous nous engageons à leur fournir les renseignements dont ils ont besoin pour comprendre ce que nous tentons de faire.

• (1620)

À cet égard, il y a un aspect que, à mon avis, nous devons examiner et que je voudrais soulever dans le débat d'aujourd'hui sur le Budget des dépenses. Depuis de nombreuses années, le vérificateur général produit un rapport sur les dépenses du gouvernement et examine les comptes des divers ministères.

On vérifie les méthodes comptables dans les ministères afin de s'assurer qu'ils font bien leur travail. Or, une grande partie de ce processus se déroule à posteriori. En effet, le rapport est publié longtemps après que les comptables et les spécialistes du Bureau du vérificateur général se sont rendus dans les ministères, soit habituellement en octobre ou en novembre de chaque année.

Je recommande qu'on autorise le vérificateur général à déposer un rapport plus fréquemment, comme cela se fait dans d'autres pays. Je sais qu'il faudra modifier la loi actuelle en ce sens et je pense que les Canadiens seraient d'accord. Autrement dit, lorsque le vérificateur général aurait des observations à faire sur ce qui se passe dans un secteur précis, il devrait pouvoir déposer un rapport à ce moment-là, pour que les parlementaires et les citoyens canadiens puissent savoir exactement comment les ministères dépensent l'argent des contribuables.

En Grande-Bretagne, le vérificateur général et le contrôleur général déposent une quarantaine de rapports par année, car leurs postes sont jumelés. Il ne s'agit pas de prendre le gouvernement sur le fait 40 fois par année! D'un point de vue général, j'estime que la présentation des renseignements à intervalles réguliers, plutôt qu'au gré des motifs sectaires, donne lieu à une meilleure gestion des fonds publics. Les parlementaires et les citoyens de la Grande-Bretagne sont régulièrement mis au courant des problèmes que découvre leur vérificateur général, soit beaucoup plus rapidement qu'au Canada.

Nous sommes convaincus que les Canadiens comprennent le problème de la dette et du déficit. Ils savent le défi qu'ils posent et le grave problème qu'ils présentent. L'avenir que ce pays pourrait avoir est menacé par une dette écrasante et des déficits toujours considérables. Les libéraux, les conservateurs, les néo-démocrates, les réformistes, les bloquistes, quiconque prendra le pouvoir sera confronté à cette réalité.